

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 27 février 2013

POINT VI.1 :
Relations Université de Bourgogne/Université de Franche-Comté : Université Fédérale :
désignation de directeurs d'UFR et de laboratoires au sein du
Comité Scientifique et Pédagogique de l'Université Fédérale sur proposition
du Président de l'Université de Bourgogne

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne approuvés par le conseil d'administration du 19 décembre 2007, du 10 avril 2009 et du 1^{er} février 2011
- VU les statuts de l'association Université Fédérale Bourgogne - Franche-Comté

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 21 pour, 4 refus de prendre part au vote : la désignation de :
. Monsieur Philippe SALVADORI en qualité de Directeur de l'UFR de Sciences humaines
. Monsieur Jean-Pierre REY en qualité de Directeur de l'UFR STAPS
. Madame Michèle GUILLOUX-BENATIER en qualité de Directrice de l'IUVV
. Monsieur Laurent LAGROST en qualité de Directeur du Centre de recherche INSERM
. Madame Laurence RAVILLON en qualité de Directrice de l'UFR Droit et Sciences politiques
au sein du Comité Scientifique et Pédagogique de l'Université Fédérale.

Dijon, le 1^{er} mars 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Extrait transmis à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne le : 4 mars 2013

Extrait publié sur le site internet de l'établissement le : 4 mars 2013